

## Hermann J. Abs, La coopération économique dans l'Europe d'aujourd'hui (1955)

**Légende:** Le 14 janvier 1955, Hermann J. Abs, membre du comité de direction à la Süddeutschen Bank et président du comité allemand de la Ligue européenne de coopération économique (LECE), passe en revue les différents aspects de la coopération économique en Europe.

**Source:** Documents. Revue mensuelle des questions allemandes. Février 1955, n° 2. Strasbourg. "La coopération économique dans l'Europe d'aujourd'hui", auteur:Abs, Hermann J. , p. 153-164.

**Copyright:** (c) Documents

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/hermann\\_j\\_abs\\_la\\_cooperation\\_economique\\_dans\\_l\\_europe\\_d\\_aujourd\\_hui\\_1955-fr-fcd10870-b30f-47f6-adfe-fd27b7b1edo2.html](http://www.cvce.eu/obj/hermann_j_abs_la_cooperation_economique_dans_l_europe_d_aujourd_hui_1955-fr-fcd10870-b30f-47f6-adfe-fd27b7b1edo2.html)



**Date de dernière mise à jour:** 05/11/2015

## La coopération économique dans l'Europe d'aujourd'hui

Par Hermann J. Abs

L'année écoulée a apporté aux amis de la pensée européenne bien des déceptions — non seulement aux partisans de la CED, mais aussi à nombre de ses adversaires; car si la CED a échoué, comme vous le savez, à Paris, ce n'est pas parce qu'elle aurait accordé à la République Fédérale une souveraineté trop limitée, ou n'aurait pas assez favorisé la réunification de l'Allemagne. La raison en est tout autre. L'année 1954 nous a douloureusement rappelé deux faits: la force de la pensée nationale, et les tensions entre les intérêts nationaux. Beaucoup de plans politiques, et aussi économiques, concernant l'unité européenne, sont devenus de plus en plus problématiques. Avons-nous le droit de penser que la convertibilité des monnaies — cet objectif avec raison si recherché — est aujourd'hui plus rapidement réalisable qu'il y a un an ou dix-huit mois? La CECA et le Conseil de l'Europe ont-ils, au cours de l'année dernière, pris une plus grande importance? Sont-ils davantage devenus un facteur d'union? C'est pourtant dans ce but qu'ils avaient été conçus. Ces institutions n'avaient pas encore acquis leur forme définitive; elles demandaient à être développées. Tout cela n'indique-t-il point que nous avons — en mettant les choses mieux - marqué le pas? Ne faudrait-il pas y voir, étant donné la situation, un retour en arrière? La conjoncture actuelle ne nous permet guère de donner à ces questions une réponse favorable. Il n'en est pas moins nécessaire, dirai-je, d'examiner sérieusement ces causes — donc de ne pas les minimiser, ni de rejeter toute la responsabilité sur le manque de clairvoyance de quelques personnes, gouvernements ou Parlements. En Europe, les intérêts tant politiques qu'économiques sont extrêmement complexes, et souvent très difficiles à concilier. Peut-être est-ce un bien que tous ces différends se soient si nettement manifestés au stade actuel, avant que n'aient été prises des initiatives qu'il aurait été ensuite difficile d'annuler, et qui auraient conduit à des exigences excessives, entravant ainsi le processus d'évolution vers une saine intégration.

J'approuve entièrement, sur tous ces points, le jugement objectif formulé par le Dr. Beutler dans le remarquable exposé qu'il fit l'automne dernier à Hanovre, au congrès politique de l'Europa-Union. Il a notamment souligné le décalage entre les divers pays, les différences de relations de frais, de conditions de productivité, de données sociales, de situation concurrentielle. Il a soutenu qu'une intégration n'est possible que dans la mesure et à la cadence où est réalisable un certain nivellement de la situation sociale et économique — donc un « rapprochement des niveaux »<sup>(1)</sup>. Je voudrais y ajouter une remarque qui, peut-être, semble compliquer davantage la solution du problème. La première guerre mondiale, les bouleversements politiques et économiques qui en ont résulté, la grande crise économique des années 30, la préparation d'un nouveau conflit, la seconde guerre mondiale et ses répercussions ne suffisent pas à expliquer l'évolution divergente des économies nationales; d'autres facteurs plus profonds entrent en ligne de compte: les exigences sociales notablement plus grandes posées par l'homme à l'économie - celles, par exemple, de larges couches de la population qui réclament la garantie et le relèvement du standard de vie, la stabilité de l'emploi et l'assistance en cas de détresse économique, de maladie et de vieillesse.

Ils ont certes raison, ceux qui disent qu'une économie libre appliquée à l'échelle mondiale représente la meilleure garantie pour une augmentation générale du bien-être et aussi pour la satisfaction des exigences de toutes les couches sociales. Mais il faut, pour cela, que soient remplies certaines conditions dont quelques-unes sont précisément très difficiles à réaliser. En général on les qualifie sommairement de conditions politiques, et ceux qui ne sont pas avant tout des hommes politiques, inclinent à en confier la responsabilité aux politiciens. Ce fait m'apparaît comme une simplification inadmissible. Car il s'agit de problèmes qui nous concernent tous directement: un renforcement de la volonté de solidarité internationale, la réalisation d'un plus haut degré de communauté dans les domaines où cette union répondra à l'intérêt bien compris de tous les partenaires. Nul ne devrait, sur ce point, laisser l'autre faire le premier pas. Non seulement aucun peuple ne devrait s'effacer devant un autre — mais encore, nulle personnalité chargée de la politique sociale, nul économiste, savant ou journaliste ne devrait laisser la préséance à l'homme politique, nulle économie privée ou individu ne devrait céder le pas à l'Etat. C'est surtout ce dernier point que je voudrais souligner, car l'action de l'Etat dans un problème aussi fondamental que la consolidation de l'unité européenne ne dépend-elle pas essentiellement du but que poursuivent les individus et les mouvements qu'ils soutiennent, ainsi que du degré de leur activité?

Quelles propositions concrètes peut-on, à l'heure actuelle, formuler dans l'intérêt d'un renforcement de l'unité européenne, en particulier sur le plan économique et social? Je crois pouvoir répondre que malgré tout le respect dû aux caractéristiques de chaque pays, le degré d'harmonie souhaitable et, selon toute vraisemblance, réalisable, fait ici défaut. Personne en Europe ne souhaite avec plus d'ardeur le développement de l'unité européenne, que les peuples qui vivent dans le voisinage immédiat du rideau de fer. Mais personne non plus n'est davantage convaincu de la nécessité d'une coexistence pacifique et — si possible — d'un véritable équilibre entre l'Est et l'Ouest.

Je ne me permettrai pas de prendre position, dans un bref exposé, sur toutes les questions posées par le cadre du sujet, et qui sont de la plus grande actualité. Je voudrais simplement attirer votre attention sur quelques points et sur quelques thèses; certains d'entre eux deviendront peut-être, au cours de la discussion finale, l'objet d'approbations ou de critiques.

Afin "de promouvoir l'unité européenne et d'appuyer son intégration progressive", le pacte de Bruxelles doit être élargi en une Union de l'Europe occidentale (UEO). Nous savons que cette union est déjà amorcée sur le plan politico-militaire; mais nos efforts devront aussi tendre à faire de l'UEO un instrument de coordination générale sur le plan économique: en ce sens que toute l'action des organismes de l'Union devra être conforme, voire favorable, à une coopération économique, financière et sociale des pays membres de l'Union. Mais l'UEO ne pourra efficacement contribuer à cette tâche essentielle que si ses organismes reçoivent l'approbation des Parlements et gouvernements nationaux, ainsi que le soutien de l'opinion publique des pays intéressés. Il serait désastreux d'isoler le problème du réarmement, ou de trop mettre l'accent sur son contrôle. Ce serait rendre à l'intégration européenne un très mauvais service.

Quelle que soit l'évolution de l'UEO, il faut bien compter que le centre de gravité de la souveraineté en matière sociale, économique et financière restera situé dans les nations. Je voudrais dire: malheureusement. Mais comme il faut s'attendre à ce que quelques membres importants de l'UEO — surtout la Grande-Bretagne, mais *peut-être* aussi, dans une non moindre mesure, la France — tiennent à sauvegarder une large part de leur souveraineté nationale, ce serait à mes yeux manquer de réalisme que de vouloir obtenir rapidement, par l'intermédiaire de l'UEO, ce qu'il a été jusqu'ici impossible de réaliser par l'entremise de Strasbourg: une instance supranationale approuvée par les Parlements nationaux ou même un Parlement européen, qui assurerait une coordination générale des principaux problèmes économiques, sociaux et politiques. Contentons-nous donc de promouvoir ce qui est réalisable. Aussi est-il sage d'observer une certaine réserve dans la création de nouveaux organismes dans le cadre de l'UEO, à moins que les tâches *techniques* auxquelles il faut absolument donner une solution, ne leur confèrent un caractère de nécessité. En d'autres termes: le développement de l'embryon que constitue le Conseil de l'Europe ne doit pas être entravé par la création de l'UEO, mais au contraire en recevoir une impulsion nouvelle. Car l'avantage de cette institution, c'est que, loin de prévoir des restrictions dans un domaine quelconque, ou une spécialisation des fonctions, elle a pour but essentiel une unification européenne de plus en plus poussée. Aussi n'est-il pas à craindre que des buts partiels se voient accorder, au préjudice de l'ensemble, une importance disproportionnée.

Je suis d'avis que l'UEO ne rend pas superflues l'UEP (Union européenne des paiements) et la CECA. Il faut développer toutes ces institutions en fonction des tâches qui leur incombent — tâches qui ne sont pas en contradiction avec les objectifs de l'UEO, mais au contraire les favorisent. Sera-t-il opportun de procéder ultérieurement à quelques adaptations techniques? Je ne puis naturellement vous le dire d'avance.

Sur le plan monétaire, l'objectif essentiel reste la convertibilité croissante des monnaies, qui fera progressivement perdre à l'UEP, toute raison d'être. Sera-t-elle possible et dans quelle mesure? La réponse dépend malheureusement d'un certain nombre de facteurs sur lesquels les Européens n'ont aucun pouvoir, en dépit de l'énorme responsabilité des pays du continent et de la complexité des tâches à accomplir. Je ne peux imaginer qu'il existe en dehors de l'UEP un organisme susceptible de réaliser plus rapidement la convertibilité des monnaies. L'UEP est loin d'être un organisme parfait. Mais les réformes opérées au sein de l'Union — en particulier les restrictions apportées à l'octroi de crédits à des pays débiteurs faibles — ont en partie remédié à ces carences. Un système de crédit multilatéral et automatique, un financement inconditionnel des excédents de devises par l'intermédiaire de la banque d'émission et l'exportation "à tout

prix"<sup>(2)</sup> dans des pays à faibles possibilités de paiement ne seraient assurément pas le meilleur moyen de créer les conditions requises pour une convertibilité durable. Si, au cours des prochains mois, se pose la question du renouvellement de l'UEP, qui vient à expiration le 30 juin 1955, il faudra, dans la mesure où les événements ne prendront pas un cours trop inattendu, envisager sa prolongation.

La CECA est problématique, car, par suite des connexions économiques, plusieurs de ses branches dépendent — bien qu'en partie seulement — d'une souveraineté supranationale et non pas nationale. La Grande-Bretagne, en outre, n'en fait pas partie; enfin, la Haute Autorité ne possède pas la base parlementaire et démocratique solide que nous lui voyons généralement — et que nous souhaitons — dans les gouvernements nationaux. Nous devrions nous souvenir de ces carences, mais l'alternative n'est malheureusement pas de choisir entre la CECA et une union à base fédérale et démocratique qui exercerait une influence générale sur l'alignement des divers systèmes économiques, sociaux et financiers. L'alternative est la suivante: CECA ou retour à une direction exclusivement nationale des industries de base. Mais tel ne peut être notre vœu, même si nous faisons abstraction des désastreuses conséquences psychologiques que ne manquerait pas d'avoir une telle initiative. L'année écoulée ne nous a-t-elle pas précisément confirmé de quelle utilité peut être un chaînon — même imparfait en bien des points — qui oblige ou engage les divers pays, afin que la coexistence des souverainetés nationale et supra-important? Ne nous a-t-elle pas montré combien nous devons être heureux de posséder un instrument qu'on ne saurait supprimer sans autres formalités? Mais pour que l'évolution prenne une tournure favorable, il est nécessaire que les deux partenaires fassent preuve de beaucoup de bonne volonté et tiennent compte des principes de politique économique en vigueur dans chaque pays, afin que la coexistence des souverainetés nationale et supranationale ne se transforme pas en antagonisme. Ceci, naturellement, dans les limites imposées par les tâches à accomplir. Bien sûr, c'est plus vite dit que fait; il ne faut pas sous-estimer les résultats déjà obtenus, mais nous ne devons pas non plus cesser de combattre des tendances qui, dans leur principe même, sont regrettables.

D'après un compte-rendu paru dans la presse, M. Ricard, président de la Chambre syndicale de la sidérurgie française, a défini la tâche de la Haute Autorité: "promouvoir la coopération des industries liées par l'accord, de manière à ce qu'elles puissent s'attaquer aux problèmes importants qui, s'ils ne sont pas résolus, entraveront à tout jamais la création d'un marché réellement commun: rationalisation de la production et augmentation de la productivité de l'industrie métallurgique européenne; interdépendance des intérêts couvrant les participations respectives; accord sur les marchés d'exportation, du moins de façon à rendre impossibles des discriminations réciproques; garantie du maintien des prix dans l'intérêt des consommateurs et des producteurs.

Mais si la Haute Autorité voyait dans l'interprétation littérale de nombreuses dispositions du Plan Schuman, une sorte de fouet destiné au châtiment, si cette forme dynamique — la seule possible — de l'intégration économique européenne ne correspondait pas aux dispositions techniques du document signé par les six pays membres, elle serait alors à l'origine de nouvelles tensions. La création d'un véritable marché commun serait impossible, comme le serait également un élargissement progressif de l'intégration"<sup>(3)</sup>.

Ce sont là des remarques judicieuses, qui méritent de retenir l'attention.

Je n'ai pas besoin de souligner combien il faut, du point de vue européen, saluer chaque pas fait vers l'association de la Grande-Bretagne. Nous devons par contre déplorer la résignation du président Monnet, car cette éminente personnalité a servi avec un grand dévouement l'objectif essentiel de la CECA: la consolidation de l'Europe et la réalisation d'une saine unité européenne.

Les mois et années écoulés nous ont montré que la CECA souffre d'une limitation trop étroite de ses compétences. Divers experts favorables à la CECA estiment que le mazout et le pétrole, de même que l'énergie électrique et atomique, devraient être du ressort de sa compétence. Le vice-président Etzel s'est, lui aussi, prononcé en ce sens. Ce désir met en lumière le caractère problématique d'une fusion supranationale sur une base technique relativement restreinte. Il en résulte l'alternative suivante: ou bien on en arrivera à une augmentation générale de la coordination des politiques économiques, sociales et financières nationales, ou bien les compétences de la CECA seront progressivement étendues. Je me rallie, quant à moi, à l'opinion

de ceux qui estiment que des facteurs décisifs nous engageant à tout mettre en œuvre pour le succès de la première solution. Car une simple extension de la compétence de la CECA ne supprimerait pas les carences de structure dont elle n'est pas responsable. Ces carences réapparaîtraient sous une autre forme, c'est-à-dire en marge des nouvelles limitations de compétence. Les relations entre les industries de base et l'économie de l'énergie électrique, d'une part, et le reste de l'économie, d'autre part, sont trop multiples pour qu'il puisse en être autrement. En un sens, il est bon — du point de vue supranational — que la limitation des compétences de la CECA soit ressentie comme peu satisfaisante, et que l'opinion publique en soit informée. Car nous sommes, de ce fait, obligés à une recherche constante d'une harmonisation générale entre les systèmes économiques et sociaux des différentes nations.

Il existe au sein de la CECA une tentation du dirigisme, c'est-à-dire le désir d'exercer sur l'évolution des autres pays une influence disproportionnée; je me permettrai de compléter cette remarque en disant que le même danger menace les futurs organismes, quels qu'ils soient, de l'UEO. Dans les deux cas, il faut lutter contre cette tendance. En ce sens, l'option pour ou contre l'économie de marché et la discussion sur ses éventuelles modalités d'application ont une importance politique fondamentale; tant que les nations supporteront la majeure partie des responsabilités politiques, elles seules — c'est-à-dire leurs Parlements et leurs gouvernements — pourront faire cette option. Comme je vous l'ai déjà dit, si j'insiste sur ce point, ce n'est pas que je souhaite voir laisser aux nations, comme ce fut le cas jusqu'ici, la majeure partie de la souveraineté (je suis de l'avis contraire); mais je crois que les vrais partisans de l'Europe doivent veiller à ce que l'évolution soit cohérente et que le mot d'"Europe" ne soit pas discrédité auprès des peuples. N'oublions jamais non plus que la Grande-Bretagne fait partie de l'Europe, et que l'extension de la coordination sur le continent représente un danger, si elle a pour conséquence une divergence d'évolution entre la Grande-Bretagne et le continent.

L'année passée a vu une menace latente prendre un caractère aigu: le durcissement des rapports entre les partisans d'une solution nationale et ceux d'une solution européenne, et ceci sur le plan tant politique qu'économique. Nous devons tout mettre en œuvre pour ne pas en arriver là. S'il faut soigneusement tenir compte de tout ce qui, dans l'attitude des partisans d'une solution nationale, est compréhensible, le nationalisme larvé, par contre, doit être démasqué comme tel et combattu. Ne nous faisons pas, en outre, de l'Europe, une image trop romantique; considérons-la sur le plan économique, avec les yeux de l'homme d'affaires réaliste. Il s'avérera alors que nous ne devons pas, en parlant de l'Europe, songer à élever de nouveaux obstacles, qui nous sépareront d'autres parties du monde. Vouloir réaliser une unité économique de l'Europe occidentale, séparée du reste du monde par des droits ou des tarifs préférentiels, par exemple, ne causerait que des déceptions. Car l'économie de tous les pays européens est trop liée à celle du reste du monde — donc, pas seulement à celle de l'Angleterre et du Commonwealth. Aussi devons-nous toujours voir dans l'harmonisation des conditions sociales et économiques en Europe une contribution à l'amélioration de la coopération *mondiale*, et même, en dernier ressort, de la coopération avec les pays de l'Est. La même remarque vaut pour les relations entre les pays européens. La proposition française tendant à un développement des relations économiques franco-allemandes a été accueillie avec intérêt et faveur dans la République Fédérale. Tout est loin d'être fait en ce domaine, malgré le développement satisfaisant des relations commerciales entre les deux pays. L'intérêt de cette coopération est également d'ordre politique, car les peuples des deux pays se rapprocheront sur le plan humain. Il faut toutefois veiller — ce qui était certainement l'intention des promoteurs du plan — à ce que cette intensification de la coopération franco-allemande ne nuise pas à d'autres pays, et en particulier aux pays voisins.

Au cours de la discussion sur la consolidation de l'unité économique européenne, on propose de temps à autre la création d'une banque européenne d'investissements. Ses partisans y voient une contribution efficace à la coopération des divers secteurs économiques, et un secours aux territoires sous-développés. C'est, à mon avis, une erreur: la création d'une telle banque n'entraîne pas automatiquement l'augmentation des moyens dont on dispose. Etant donné la situation, il est même fort peu probable qu'on accorde à un institut central européen, qu'il soit de droit public ou privé, plus de crédit qu'aux organismes qui, dans chaque pays, revendiquent la confiance de l'épargnant et du marché du capital. Ceux qui disposent d'un capital-argent à placer, préfèrent l'investir dans des pays et secteurs économiques qui jouissent de conditions de développement considérées comme relativement bonnes. Un nouvel institut n'est pas nécessaire pour autant.

Il existe du reste, comme chacun sait, la Banque mondiale qui, grâce à l'aide des différents Etats — et en particulier de l'Amérique — a pris un développement considérable: même les pays européens économiquement faibles peuvent en attendre davantage — parce que, justement, elle compte les USA parmi ses meilleurs soutiens — que d'un institut spécial européen.

Mais ce projet a quelque chose de bon dans la mesure où il souligne la nécessité de la solidarité internationale. Cette idée mérite effectivement une approbation totale. Les économies et les gouvernements européens ont maintes possibilités de se montrer compréhensifs et prêts à exaucer les désirs réalisables des pays plus faibles. Certains résultats ont déjà été acquis dans ce domaine, mais le nombre des possibilités inemployées est encore bien plus grand, surtout lorsque seront conjugués les efforts de plusieurs gouvernements et économies nationales. Néanmoins, nous ne devons pas, lorsqu'on parle de solidarité internationale, songer uniquement à l'aide unilatérale des USA. Les catastrophes naturelles ne devraient pas non plus être l'unique occasion de donner à la solidarité internationale une expression tangible.

Je ne voudrais pas conclure mon exposé sans vous rappeler que le Conseil allemand du Mouvement européen doit se considérer comme le porte-parole de l'Allemagne tout entière, et qu'il est par conséquent tenu, lors de toute discussion ou présentation d'un projet, d'envisager aussi les répercussions qui en résulteraient pour les Allemands sous contrôle soviétique. Certains de nos compatriotes d'Allemagne occidentale craignent que les accords de Paris ne détériorent les possibilités d'une réunification pacifique. Il ne m'appartient pas, dans le cadre de cet exposé, de discuter de cette inquiétude, mais je me suis efforcé d'appuyer uniquement les possibilités de développement économique en Europe qui, à mon avis, répondent aussi aux intérêts et aux désirs des Allemands de l'Est. J'estime également que semblable développement économique de l'Europe n'entraîne pas obligatoirement un raidissement des relations économiques, et peut-être aussi politiques, avec l'Union Soviétique et les autres pays du bloc oriental. J'ai énergiquement souligné que, pour être couronnés de succès, les efforts tendant à un développement de l'harmonie économique et sociale ne doivent nullement se limiter à l'Europe occidentale; ils ont, au contraire, à s'exprimer sous une forme qui leur assure la compréhension et la sympathie de tous les peuples du globe.

(1) En français dans le texte.

(2) En français dans le texte.

(3) Retraduit de l'allemand.